L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1ER JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 31, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
L'Abeille paraîtra tous les matins, excepté les Dimanches, et sera livrée à ses souscripteurs, dans la ville, à raison de $12 par an, ou $1 par mois, payable d'avance.
Le Journal de la Campagne, deux fois par semaine, à $5 par an, payable d'avance.
L'abonné ne pourra cesser sa souscription sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque insertion, et cinquante centsjpour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles pourront être insérées pour dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et M. Magne & Weisse, propriétaire de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle. Orleans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

VOYAGES D'ETE.

Le vapeur UNDINE, capitaine A. Carlisle, reprend aujourd'hui mardi, vingt-six mai, ses voyages réguliers, partant de Covington les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, à ses heures accoutumées, et revenant les mêmes jours, après avoir terminé ses chars de onze heures. Les samedis il quittera Lake Pontchartrain après l'arrivée des chars de Lafayette, et partira son retour de Covington toutes les matinées à midi et demie, de manière à se rendre à temps à Carrollton pour prendre les chars de onze heures A. M. et arriver à la ville à sept heures P. M.

A VENDRE.—Le vapeur WAVERLY, ses agrès, machines, chaparaux, le tout en bon état, faisant maintenant les voyages des Attakapas. Il peut entrer dans le canal et peut être chargé à quai. Pour plus amples informations s'adresser à
JOHN HALL,
1, Front Levee.

N. B.—Le Waverly est fortement construit et être très propre à cet effet. 26 mai

Pour Madeville, Madisonville et Covington.

PAQUEBOT RÉGULIER.
Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Covington, ven dredi 29 courant, partant de Lake Pontchartrain, tous les jours, excepté les dimanches, les mêmes jours, après l'arrivée des chars de onze heures. Les samedis il quittera Lake Pontchartrain après l'arrivée des chars de onze heures, et partira son retour de Covington toutes les matinées à midi et demie, de manière à se rendre à temps à Carrollton pour prendre les chars de une heure P. M. et arriver à la ville à sept heures P. M.
Pour fret ou passage s'adresser à
BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.

A VENDRE.—Le steamer PATRICK HENRY, ses agrès et apparaux, bateau à vapeur, construit récemment sur l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la ville, sera vendu à bon marché, en s'adressant immédiatement à
JOHN HALL,
Agent des propriétaires.

Pour le Bayou Sara.—Le steamer CONCORD, capitaine Bell, partira pour le Bayou Sara tous les mardis et samedis, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JAMES LAROSE,
74 Vieille Levee.

Le capitaine J. M. SCOTT, ayant achevé le chargement complet de LA CRÉOLE, si avantageusement connu, a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il LA REMPLACERA par le BRAVO DU SARA, partant de la Nouvelle-Orléans les Dimanches et Mercredis, à dix heures du matin, et le Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis à onze heures du matin.
Le Bravo du Sara, dans ses voyages d'une semaine, se rendra à Port Hudson.
Le capitaine Scott, publie respectueusement le patronage de ses amis.
LE BRAVO DU SARA partira positivement demain, Dimanche 31 courant.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord.

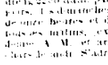

BATEAU DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BAYOU SARA.
ARRANGEMENT POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE.
BATEAU-MALLE CLARION, Capt. Baker.
Continuera comme ci-devant passer pour cette route, malgré les changements de temps, le Dimanche et le Mercredi pour CLINTON, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches et Mercredis, à dix heures A. M. et arrivant à Clinton à quatre heures P. M. Retournera de Clinton tous les Lundis et Vendredis à quatre heures P. M. et arrivera à la Nouvelle-Orléans à dix heures A. M. le lendemain.
Le Clarion est bien connu pour sa célérité et sa commodité, et il donnera à ses passagers toutes les facilités possibles.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
W. D. AVERY,
No. 62, Vieille Levée.

N. B.—La batterie de l'intérieur, qui a été si admirée, est à vendre, ou elle sera louée à des prix très modérés après son retour. 26 mai

BUREAU DU REMORQUEUR ET D'ENTREPRISE.
No. 62, Vieille Levée, près l'entrepôt de St. Louis.
On se charge à ce bureau de faire remorquer des bâtiments allant prendre un chargement pour quelque destination que ce soit, ou bien de les remorquer avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les armateurs et autres qui ont beaucoup de fret à faire feront bien de s'adresser au soussigné, attendu qu'il est bien intéressé dans plusieurs magasins d'entrepôts et de chargement, et qu'il a toujours à sa disposition des remorqueurs, qui lui permettent de faire remorquer le long des navires qui sont à l'ancre, et de les faire entrer et sortir du port sans les frais de transport sur des drays.—Il a aussi à sa disposition à bord des bateaux du sauvetage, qui sont toujours prêts à aller secourir les navires échoués ou en détresse, et qui sont assurés à un taux très modéré.
ROBERT MURPHY.
No 62, Vieille Levée

POUR LA BALIZE, et les ports au-dessous.—Le steamer MUSIC, capitaine Martin. Le bateau étant de nouveau en bon état, partira pour le service ci-dessus, et pour tous les ports au-dessous, à jour fixe, et sera prêt à recevoir du fret et des passagers le 1er juin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JAMES LAROSE,
74 Vieille Levee.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.

Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour Lafourche, tous les mardis, à 3 heures. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la levée aussitôt elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
RICKER & PEARSON.
20 mai 62, Camp

POUR NEW-YORK—Le navire WASHINGTON, capt Hatton, est maintenant en charge pour partir sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord du navire, ou à
JAMES LAROSE,
74 Vieille Levee.

POUR NEW-YORK—Le navire WASHINGTON, capt Hatton, est maintenant en charge pour partir sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord du navire, ou à
JAMES LAROSE,
74 Vieille Levee.

POUR BOSTON—Le brick PLYMOUTH, capt Bowers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H GALE.
15 mai 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot CHATEAUBRIAND, capt. Laborde, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à bord, à Canal Street, ou à
A. MOLIER, rue St. Louis.
1 mai ou à JENKINS & McCLURE, 5 Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire ALEXANDRE, capitaine Coudin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H GALE.
7 mai 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire LEODES, capitaine Robidoux, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H GALE, 93 Commune
9 mai

POUR VENISE.—Le navire PERSIAN, capitaine Richards, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord, rue Bienville, ou à
L. H GALE.
9 mai 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire EMPEROR, capitaine Brown, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
Ed. PERRET, 38, Bienville,
20 m ou à L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire LUCY, capitaine Gould, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord, à la pointe de Nos. 23, 24 de la nouvelle levée, ou à
LEVI H. GALE, 93 Commune
1 juin

POUR LIVERPOOL.—Le navire ASIA, capitaine Williams, partira sous peu. Pour fret de 800 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune
21 mai

POUR LIVERPOOL.—Le navire CLARIBORNE, capitaine Clark, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H GALE, 93 Commune
13 mai

POUR LIVERPOOL.—Passage seulement. La barque SHANNON, capitaine Newell, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au poteau de seconde municipalité, ou à
L. H GALE, 93 Commune
13 mai

POUR LIVERPOOL.—Le navire OHIO capitaine Bird, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour du fret lourd, s'adresser à
L. H GALE, 93 Commune
7 mai

Le navire MEDORA, capt Simson, de Boston, commencera à charger son chargement aujourd'hui, en face de la presse à coton d'Orleans. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la levée aussitôt elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
RICKER & PEARSON.
20 mai 62, Camp

Ne pas acceptation ni de consignataire du navire français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.
29 mai AUGTE. MOLIER, 90 St. Louis

Le navire ELIZABETH ELLEN, venant du Havre est en déchargement via via la presse à coton d'Orleans. Les consignataires sont priés d'avoir à retirer leurs marchandises de dessus la Levée. Toutes marchandises pour lesquelles l'on n'aura pas pris de permis d'ici à 5 jours seront envoyées dans les magasins publics.
LEVI H. GALE.
29 mai 93, Commune.

Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine La borde, venant du Havre, est maintenant en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis d'ici à cinq jours et de recevoir leurs marchandises sur la Levee. AUG. MOLIER.
29 mai 90, St. Louis

REÇU—par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné :
3000 balles et 1/2 boites sardines à l'huile de la marque les Gallinettes,
1000 paniers de différent huile de Marseille et de Nice garanties véritable,
350 bidons vin de Bourgogne;
300 caisses liqueurs assorties, 20 de cidres;
50 do marrachino, 50 de marasquin,
20 do de Marseillan, 50 de marasquin Marseille;
25 do de curaçoa en jus,
70 barils et quarts vin de Bordeaux,
25 barils et quarts vin de Malaga,
300 caisses vin rouge des marques les plus estimées,
100 do do blanc,
40 paniers et 1/2 paniers Guignolet; tous de véritable;
275,000 bouchons.
AUG. MOLIER,
30 m rue St. Louis, 90.

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barriques et en quarts de barils, garantie égale aux meilleures marques connues, en vente chez les soussignés.
RETEAUX, COCHERAN & Co.
25 mai 4

AU VIEUX VIN DE CHAMPAGNE.—Il reste encore quelques caisses superfines Champagne, mousseux et non mousseux, de la vigne de Mr. Ay, qui sont offertes à la vente à des prix très modérés, par
LEON & SYLVESTRE,
30 Chartres
mai

POUR LIVERPOOL—Le navire OHIO capitaine Bird, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour du fret lourd, s'adresser à
L. H GALE, 93 Commune
7 mai

Le navire MEDORA, capt Simson, de Boston, commencera à charger son chargement aujourd'hui, en face de la presse à coton d'Orleans. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la levée aussitôt elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
RICKER & PEARSON.
20 mai 62, Camp

Ne pas accepter ni de consignataire du navire français CHATEAUBRIAND, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.
29 mai AUGTE. MOLIER, 90 St. Louis

Le navire ELIZABETH ELLEN, venant du Havre est en déchargement via via la presse à coton d'Orleans. Les consignataires sont priés d'avoir à retirer leurs marchandises de dessus la Levée. Toutes marchandises pour lesquelles l'on n'aura pas pris de permis d'ici à 5 jours seront envoyées dans les magasins publics.
LEVI H. GALE.
29 mai 93, Commune.

Le navire CHATEAUBRIAND, capitaine La borde, venant du Havre, est maintenant en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis d'ici à cinq jours et de recevoir leurs marchandises sur la Levee. AUG. MOLIER.
29 mai 90, St. Louis

REÇU—par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné :
3000 balles et 1/2 boites sardines à l'huile de la marque les Gallinettes,
1000 paniers de différent huile de Marseille et de Nice garanties véritable,
350 bidons vin de Bourgogne;
300 caisses liqueurs assorties, 20 do cidres;
50 do marrachino, 50 do marasquin,
20 do de Marseillan, 50 do marasquin Marseille;
25 do de curaçoa en jus,
70 barils et quarts vin de Bordeaux,
25 barils et quarts vin de Malaga,
300 caisses vin rouge des marques les plus estimées,
100 do do blanc,
40 paniers et 1/2 paniers Guignolet; tous de véritable;
275,000 bouchons.
AUG. MOLIER,
30 m rue St. Louis, 90.

POUDRE à canon—D'Eden Park, en barriques et en quarts de barils, garantie égale aux meilleures marques connues, en vente chez les soussignés.
RETEAUX, COCHERAN & Co.
25 mai 4

AU VIEUX VIN DE CHAMPAGNE.—Il reste encore quelques caisses superfines Champagne, mousseux et non mousseux, de la vigne de Mr. Ay, qui sont offertes à la vente à des prix très modérés, par
LEON & SYLVESTRE,
30 Chartres
mai

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 1ER JUIN 1846.

AJOURNEMENT DE LA LEGISLATURE.

Les deux branches de la Législature, après quatre mois de rude besogne, doivent s'ajourner aujourd'hui pour se réunir de nouveau le second lundi de janvier. Cette longue session aura-t-elle été sous tous les rapports favorable à l'Etat? C'est là une question qui pourra se résoudre ultérieurement. Un nombre considérable de bills importans ont été adoptés; d'autres ont été ajournés jusqu'à la nouvelle reunion de la législature; mais ces derniers forment la partie la moins importante des sujets que l'on avait à régler. Au commencement de la session qui s'achève, l'esprit de parti a fait sentir assez vivement son influence; mais heureusement cela n'a point duré, et les choses se sont passées, depuis deux mois surtout, d'une façon assez régulière; il semblait ne plus exister entre les deux partis d'autre rivalité que celle de travailler efficacement au bien de l'Etat et à l'accomplissement des graves devoirs qui avaient été imposées à nos représentans par la nouvelle Constitution.

EUROPE.

Les nouvelles que nous devons au *Britannia*, ne sont point d'un caractère décisif. La dernière quinzaine d'avril n'a été marquée par aucun de ces événemens qui étuevent, aucune de ces révolutions politiques que chacun suit avec intérêt.

L'Angleterre était toujours sous le coup de la préoccupation que lui cause la réforme des lois sur les céréales: elle s'y absorbe si complètement que les autres questions lui semblent comparativement indifférentes. Le projet de loi de Sir Robert Peel se trouvait toujours dans le *statu quo*: il n'avait point fait un pas en quinze jours, et cette halte faisait craindre qu'il n'arrivât point à sortir heureusement des défilés parlementaires. Quelque vote inattendu pourrait bien l'y faire périr. La crise est longue dans tous les cas; et si, au point de vue de l'humanité, on doit le regretter, notre gouvernement doit s'en féliciter; car elle peut lui donner le tems de poursuivre sans encombre ses projets belliqueux.

Le cabinet anglais n'était point cependant sans avoir l'œil sur ces projets, si l'on en juge par le ton de la presse. S'il paraissait ne plus s'inquiéter de l'Orégon, il avait pris l'éveil du côté du Mexique, et nous trouverons sans doute prochainement son influence ou même son intervention de ce coté.

La malheureuse Irlande voyait chaque jour augmenter ses misères auxquelles la puissance législative n'use de prompts et énergiques remèdes. Les journaux sont remplis de peintures et de détails qui feudent le cœur. La famine et les désordres qui en sont la conséquence, régnaient sur beaucoup de points, et qui sont où s'arrêtera le mal? Il est déjà immense, épouvantable; et rien n'en annonce encore la fin.

La Pologne paraissait avoir déjà fléchi complètement sous le joug de fer qui pèse sur elle; mais si l'insurrection politique y est tuée, l'insurrection populaire y vit encore; et celle-là est doublement redoutable; car elle s'attaque non seulement aux gouvernemens eux-mêmes, mais à l'aristocratie ennemie de ces gouvernemens. C'est là une complication pleine des plus sanglantes péripéties.

L'Espagne est rentrée encore une fois dans l'anarchie: la Galice a levé l'étendard de la révolte, et ses provinces septentrionales du Portugal en ont fait autant. Les mesures des deux gouvernemente, si mouvementés d'Espagne, paraissent avoir été prises avec promptitude et énergie: le général Concha précédant avoir déjà dompté l'insurrection; mais comment en être sûr? Et d'ailleurs qu'est-ce qu'une insurrection domptée quand des autres provinces sont prêtes à éclater!

Pendant que l'Angleterre a tant de peine à se tirer des questions de politique intérieure, elle réussit mieux à l'extérieur. Ses victoires sur les Sikhs viennent d'ajouter de nouvelles provinces à son empire; par un double traité, elle s'est assurée des tributaires dont elle fera des sujets au moment où cela lui conviendra mieux.

De tous les pays d'Europe, la France était encore presque la plus tranquille; le plus à l'abri de toutes ces plaies qui frappent les autres pays. L'attentat auquel Louis Philippe a miraculeusement échappé, a prouve une fois de plus combien la majorité de la France tient à la prospérité et au calme qu'elle a conquis; combien aussi il serait difficile de la faire renoncer aux bienfaits du système que suit son gouvernement, lors même que le chef, que l'âme même de ce système viendrait a mourir.

VOLONTAIRES.—Le nombre des volontaires en ce moment aux casernes est plus considérable qu'il ne l'a jamais été. Voici le relevé des troupes qui attendent, soit aux casernes, soit en ville, le moment du départ

La Légion de St. Louis,	660 hommes.
Legion de Louisville,	750 "
Batalion d'Artillerie,	300 "
Une regiment de la Louisiane,	800 "
Compagnie des volontaires Pevton,	90 "
Total	2,600 hommes

Les vapeurs *Galveston* et *J. L. Day*, ont du partir la nuit dernière, et emmenent la Légion de St. Louis et quelques autres compagnies. *Le Telegraph* partira ans doute aujourd'hui avec cinq ou six autres compagnies.

Nous apprenons que 150 volontaires à cheval, venant de Catahoula, et 40 autres à pieds, attendaient avec impatience à Alexandrie, l'ordre de descendre. Depuis une dizaine de jours ils sont prêts, et ils étaient décidés à s'en retourner au bout d'une semaine, s'ils ne reçoivent pas d'ordre.

Sénat.—Les nominations suivantes, adressées par le Gouverneur au Sénat, ont été confirmées par ce corps:

Juge du 4me district—Thomas C. Nicholls.
Juge du district qui comprend Lafourche Intérieure—D. A. Randall; avocat de district, Beattie.
Juge du district des Opelousas—J. H. Overton, confirmé à l'unanimité.
Juge du district des Rapides—Cushman; avocat district: Patrick Barry.
Avocat du district pour le district de Caddo—Gilbert.

Nous tenons *de source certaine* que les nominations suivantes ont été adressées au Sénat samedi dans la journée:

1. Isaac T. Preston,
2. E. A. Canon,
3. Buchanan,
4. Strawbridge,
5. Kennedy.

} Juges de district pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Sénat n'avait encore rien décidé sur les nominations samedi soir.

Avocat de District.—La nomination de M. Sloman, comme avocat de district à la Nlle. Orléans, a été, nous assure-t-on, confirmée samedi soir par le Sénat.

Chronique Locale.

Mlles Sloman, ces jeunes artistes si charmantes et si pleines de talent donnent aujourd'hui leur dernier concert. Parmi les morceaux qui figurent sur le programme, nous remarquons les "Souvenirs Américains," composés par Mlle E. Sloman qui les exécutera sur la harpe. Le Général Romulo Diaz de la Vega, et le Major-Général Gaines honoreront ce concert de leur présence.

Alger.—Une foule considérable de citadins s'étaient portés hier de l'autre côté du fleuve pour visiter le campement des Légions de St.-Louis et de Louisville. Le village d'Alger présentait le spectacle le plus animé: ce mélange de soldats, de citoyens, de personnes de toutes les nations et de toutes les races, étaient vraiment de nature à piquer la curiosité; et nous recommandons Alger comme un but de promenade fort intéressant.

Scène.—La petite rue Notre-Dame près de la Levée a été, vendredi soir, le théatre d'un véritable drame. Alexandre Schwartz, barbier, qui se distinguait par son caractere honnête et laborieux, se rendit chez une femme avec laquelle il se trouvait en relation depuis quelque tems; il causa tranquillement avec elle pendant près d'une heure et demie, puis il la pria d'aller lui chercher de la bière. Elle y consentit, mais elle n'était pas au bas de l'escalier qu'elle entendit le bruit d'un coup de pistolet; elle raccourut aussitôt avec quelques voisins, et trouva son malheureux visiteur baigné dans son sang. Il s'était tiré un coup de pistolet dans le coté gauche. On a trouvé dans un tiroir de la boutique de Schwartz une lettre dans laquelle il déclare qu'il avait essayé de faire fortune, mais que désespérant d'y réussir, il voulait se débarrasser de la vie. Il adresse en même tems de touchans adieux à ses amis que cette triste fin a profondément surpris et affligés.

Charles Anderson a été arrêté hier, comme prévenu d'avoir terrassé un homme à l'encoignure des rues de la Douane et Tréme et de lui avoir volé $10. Gabriel E. Hall a été arrêté un peu plus tard comme complice de ce vol.

Un volontaire, qui se rendait samedi dernier de l'autre côté du fleuve, à bord du ferry, voulut sauter du bateau pour être plus tôt à terre. Il manqua le bord et tomba dans le fleuve. On n'a repêché que son corps. C'était, dit-on, un Allemand appartenant à une compagnie allemande de la Légion de St. Louis.

Enquête.—Le coroner a fait hier la levée d'un corps, trouvé noyé en face des Magasins de Tabac de la 3me municipalité. Ce corps pourrait bien être celui du volontaire dont nous avons annoncé la mort.

☞ On nous assure que trois hommes de la police auront désormais stationnés au Lac, à l'extrémité du chemin à quenilles. C'est une bonne précaution, et l'on pourra désormais, sans la moindre inquiétude, faire une promenade de ce côté.

Charles Gordon, dit Texas Bob, a été arrêté hier matin, revenant d'avoir volé $1000 à bord du steamer St. Mary, mouillé encore en ce moment au quai. On l'a découvert dans la maison de Mlle Marie, et on a trouvé, dit-on, deux bourses qui renfermaient des billets de banque. Gordon, qui a été fouillé, en a gardé une, et a remis l'autre à la police. Il avait acheté pour une somme considérable de diamans de l'habillement, et il en portait encore sur lui. Lorsque, en arrivant à la prison, on lui demanda son nom, il répondit qu'il s'appelait Jean Baptiste Lafrenière, et qu'il était né à la Nouvelle-Orléans. Mais il ne tarda pas à changer de langage, et il déclara qu'il était né au Texas, et qu'il s'appelait Charles Gordon. Il ajouta qu'il avait été marin, et qu'il avait fait plusieurs voyages à bord du navire le Texas, capitaine Lafrenière. Il a été reconnu par plusieurs personnes qui l'ont vu à bord de ce navire. Il paraît que Gordon a été arrêté à Mobile, il y a quelques années, pour avoir volé un nègre.

La Cour Criminelle n'a fait que prononcer quelques condamnations sans importance.

☞ Le bruit des engagements du 8et du 9 mai est arrivée à Washington par la malle du 23, et l'*Union* de cette date publ ieun récit de ces deux affaires d'après les extraits qui ont paru ici. Le journal officiel pense croire qu'il y a eu quelque exagération; les nouvelles ultérieures lui auront prouvé son erreur.

☞ La Patrie d'hier annonce qu'elle vient d'apprendre que Don Carlos Espana, consul d'Espagne à Malte, a été nommé par son gouvernement, consul de notre ville, en remplacement de M. Nunos.

Rumeur.—Le *Courrier* de Montréal du 21 mai renferme le *postcriptum* suivant:

"Le bruit court que le gouvernement anglais a adressé, par le steamer du 4, au ministre anglais à Washington, l'ordre de clôre toute communication avec le gouvernement américain et de revenir en Angleterre."

—Nous ne croyons pas un seul mot de ce bruit.

AFFAIRES MILITAIRES.

New-York.—Le gouverneur Wright a reçu du département de la guerre une réquisition de sept régimens de volontaires. Ils seront enrôlés le plus promptement possible.

Tennessee.—Aux dernières dates, quatorze compagnies, formant ensemble plus de mille hommes, s'étaient présentées au Gouverneur du Tennessee.

Ohio.—L'Etat d'Ohio est mis en réquisition pour trois régiments, ou deux mille quatre-cents hommes. Ce sont trois régiments d'infanterie, et le secretaire de la guerre recommande de les tenir prêts dans le plusbref délai.

L'Indiana aura aussi à fournir trois régiments, mais d'armes différentes: infanterie, artillerie et cavalerie.

L'Illinois fournira immédiatement un contingent de 1200 volontaires.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Sénat, 30 mai 1846.

Sur motion de M. Kenner, l'acte pour émanciper Amanda Pucheux, femme de H. St. Paul, est pris en considération et passé.

M. Dial propose de s'occuper de l'acte pour étendre le droit de pré-emption.

Cette motion suscite un long débat entre MM. Taylor, Mayo et Parham.

M. Nicholas propose d'ajourner la prise en considération au mois de janvier prochain.—Cette motion prévnut, et le bill déposé sur le bureau jusqu'à l'époque ci-dessus indiquée.

Sur motion de M. Scranton, l'acte pour venir en aide à Edmond Mouton, est pris en considération et passé.

Le Sénat vote l'acte qui règle les élections dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson.—Il vote également les bills suivans: "Acte relatif à la récusation des juges, autres que ceux de la N. Orléans."—"Acte relatif à la Compagnie du chemin de Fer entre Port-Hudson et Clinton."—"Acte pour étendre les limites incorporées du village de Farmerville, dans la paroisse Union."—"Acte pour abroger l'article 26 du Code de Procédure."

Le Sénat s'occupe ensuite du bill qui alloue une somme de $100,000 pour la construction de l'Hotel du Gouvernement et autres édifices publics dans la ville de Bâton-Rouge.

M. Taylor propose de déposer le bill indéfiniment sur le bureau. Sa motion est emportée à une majorité de 17 contre 7.

M. Kenner propose un amendement portant que le cout total des édifices ne pourra en aucune manière s'élever au-delà de la somme spécifiée dans le bill.

Cet amendement et le bill sont discutés jusqu'au moment de l'ajournement.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Samedi, 30 Mai 1846.

M. Smith présente une résolution conjointe qui autorise l'imprimeur d'Etat à imprimer et réunir sous forme de brochure tous les actes et résolutions adoptés par la Législature.

M. Carrigan présente une résolution qui est adoptée par acclamation: un comité de cinq membres sera chargé de se rendre auprès du général Taylor et de lui présenter les résolutions dernièrement adoptées par la Législature. Ce comité se compose de MM. Carrigan, Zacharie, Toomey, Smith et Bénit.

Le bill relatif aux banques hypothecaires est, après débat, renvoyé à janvier prochain.

M. Young de la paroisse de Vermillon offre sa démission de membre de la Chambre; elle est acceptée.

Le bill qui détermine les qualifications de juré, est adopté.

Sur motion, MM. Cole et Texada sont adjoints au comité chargé de se rendre auprès du général Taylor.

Le bill qui fait une concession de terrain à l'Association des Artisans est déposé indéfiniment sur le bureau.

CONGRÈS.

Séance du 22 mai 1846.

Sénat.—L'Orégon fait tous les frais de la séance. M. Wescott, du comité judiciaire, demande que le bill de juridiction de l'Orégon, c'est-à-dire, le bill qui établit les lois des Etats-Unis dans le susdit territoire, soit renvoyé au 1er. lundi de décembre prochain. M. Allen combat cette motion et fait remarquer tous les inconvenions qui résulteraient de ce delai: il insiste pour l'organisation d'un gouvernement relevant des Etats-Unis. On lui répond que les citoyens Américains, établis dans l'Orégon, ont déjà établi un gouvernement à leur façon, qui va très bien pour le moment. Quand il demande que les lois de l'Iowa soient etendues à l'Orégon, on lui répond qu'on compte pour les lois de l'Iowa et qu'elles peuvent très bien ne pas être convenables pour un autre territoire.

M. Benton commence alors un long et habile discours dans lequel il met en poudre les arguments de ceux qui défendent le 54o 40. Il nomme en outre le livre de Greenhow, et fait valoir contre les argumens du général Cass des faits tirés d'une lettre de l'honorable Albert Gallatin.

Durant le cours de la même séance, M. Fairfield, du comité des affaires maritimes, rapporte le bill pour l'augmentation de la marine des Etats-Unis. La section première ordonne la construction de dix navires de guerre: trois de la classe des frégates; cinq de la classe des corvettes, et deux de classe inférieure. Ces bâtimens seront construits par soumission. La seconde section alloue deux millions neuf cent vingt mille piastres pour la dépense de construction. Le bill venu de la Chambre accordait cinq millions.

La Chambre des Représentans ne s'occupe que de bills d'un intérêt purement local.

Dans la séance du 23, la Chambre ne fait rien non plus qui puisse intéresser nos lecteurs; et le Sénat ne siège point ce jour-là.

MEXIQUE.

La barque *Theatus*, capt. Murel, est arrivée samedi soir de Vera-Cruz, d'où elle était partie le 20 mai. La nouvelle des victoires du 8 et du 9 mai y avait été apportée par le vapeur des Etats-Unis *Mississipi*. Elle ne fut point répandue dans la ville, mais seulement communiquée à quelques américains. Le port a été immédiatement bloqué par le *Mississipi* et le *Falmouth*.

Les citoyens américains ont reçu de Mexico, l'ordre de quitter Vera-Cruz le 24 mai, ou de se retirer dans l'intérieur. On pensait que M. Diagmond, notre consul, se transporterait à bord de l'un de nos vaisseaux.

Au moment du départ du *Theatus*, deux bâtimens américains, la barque *Louisiana* et le brick *Ellen McLeod* étaient dans le port de Vera-Cruz, et l'on craignait fort qu'ils ne fussent saisis.

Les journaux de Mexico ne renferment rien de nouveau pour nous. Ils annoncent la prise du capt. Thornton et de son petit détachement. Nous n'avons pas besoin de dire que ce *grand succès* est célébré par les plus mirobolantes hyperboles. Le général Arista dans sa dépêche au ministre de la guerre, annonce qu'il traitera les prisonniers avec humanité! Il exprime en même tems le plus vif désir d'en venir aux mains avec le général Taylor. Il doit être satisfait maintenant.

D'après tous les rapports, la forteresse de St-Jean d'Ulloa est dans un excellent état de défense; bien approvisionnée, bien armée et pourvue d'une bonne garnison.

Le 20 avril, J. J. Shatzell, consul américain à Matamoros, ainsi que d'autres américains qui résidaient dans cette ville, ont protesté contre leur expulsion par le général Ampudia et l'ordre qu'ils ont reçu de se retirer à Victoria sans qu'on leur laissat le tems de terminer leurs affaires. Arista leur a répondu le 28 avril que cette expulsion n'était point contraire aux lois des nations; qu'il ne pouvait pas revenir sur le décret, mais que les citoyens américains pouvaient envoyer leurs ordres à des agents pour prendre soin de leurs propriétés qui seraient été respectées.

Les indiens Apaches ont attaqué la ville d'Oputo, dans le département de Sonora, tué 22 Mexicains et commis de grandes dépredations.

Tous les rapports s'accordent à dire que les Mexicains font leurs efforts les plus energiques pour se procurer les moyens de poursuivre la guerre contre les Etats-Unis.

Haïti.

Le contre-coup de la révolution politique qui s'est opérée dans cette île, commence à se faire cruellement sentir, si l'on en croit les nouvelles reçues à New-York. L'insurrection n'y est plus maintenant une affaire de gouvernement, mais tout simplement une affaire de pillage. Les noirs s'interrogent ensemble contre le pouvoir qui pesait sur eux; maintenant ce sont les pauvres qui s'insurgent contre les riches: il fallait bien en arriver là, dans une société où il n'existe aucun lien moral. Les insurgés maintenant sont guidés uniquement par le désir du butin et la soif du sang. Ils se sont réunis en grand nombre du côté des Cayes, et leur apparition a jeté la terreur dans cette ville. Le gouvernement a envoyé, dit-on, des troupes qui ont obtenu quelques avantages; mais ces avantages sont assez problématiques. Le seul fait constant, c'est que des Cayes ils se sont portés sur Jérémie, et que l'on a été obligé d'envoyer des renforts sur ce point. Le président Richer devait se transporter sur le théâtre de la guerre. La partie orientale de l'île était paisible.

NOUVELLES D'EUROPE.

France.

Attentat contre la vie du Roi.—Les journaux de la fin d'avril sont remplis de détails sur l'attentat de Lecomte et des discussions qu'il a soulevées. Voici le sommaire de ce qui a été publié de plus intéressant:

Le 16 avril, à cinq heures environ, le roi rentrait d'une belle et longue promenade qu'il avait faite dans la forêt de Fontainebleau. Dans le premier char-à-bancs se trouvaient, sur la première banquette, le roi et M. le comte de Montalivet, que S. M. avait fait monter à côté d'elle; sur la deuxième banquette, la reine et la princesse de Salerne; sur la troisième, Mme Adélaïde, le jeune prince Philippe, et la duchesse de Nemours, enfin, sur la quatrième, le prince de Salerne.

Au moment où le cortège royal arrivait près du lieu dit la *Faisanderie*, en tournant dans la rue Royale, deux coups de fusil ont été tirés du petit parc d'Avon; il y a eu un premier coup de deux ou trois secondes entre le premier et le second coup. Au premier coup, deux balles ont percé les flancs du carrosse du roi et se sont logées dans le fond de la voiture. Au second coup une balle et des grains de plomb ont frappé sur la reine, qui, gouvernement a envoyé, tremblante la bourre d'un des deux coups de fusil de remarquer dans le fil et le coup de fusil avait été tiré à

[illegible] Louis-Philippe, en voyant [illegible] Montalivet, [illegible] un tas de bourrées, en dedans du parc, et avait appuyé son fusil sur la muraille.

On a reconnu qu'il s'était caché derrière le mur, de manière à ne se découvrir qu'au moment de tirer.

Le roi ni aucun des membres de la famille royale n'ont été atteints.

Au bruit de la double détonation, un palefrenier, le sieur Millet, qui était à cheval près de la muraille du roi, s'est approché du mur d'où venaient partir les deux coups, et, à l'aide de son cheval, il s'est hissé sur un angle et s'est précipité dans le parc. Il s'est mis à la poursuite de l'*assassin*, qui fuyait à toute vitesse.

Les officiers du 1er. régiment de hussards s'élançaient en même temps au galop pour découvrir l'assassin. Ne pouvant pénétrer